

CONTRIBUTION DES FAMILLES ET AIDES FINANCIÈRES RENTRÉE 2017

Madame, Monsieur,

Je vous invite à lire attentivement les pages suivantes dont l'objectif est de vous expliquer comment, dans une période difficile pour certaines familles, nous avons décidé de pouvoir accueillir TOUS les jeunes que les familles souhaitent nous confier ...

Nous fédérons depuis de très nombreuses années élèves et étudiants, parents, professeurs et personnels autour d'un **Projet Pédagogique et Educatif** qui s'attache à la « réussite » de chacun, dans ses études, ses choix d'orientation, son insertion professionnelle pour les diplômés de l'Institut Supérieur, ... tout en essayant de favoriser l'ouverture à la culture, aux langues étrangères et à l'international, à une meilleure compréhension de notre société...

Notre projet s'appuie :

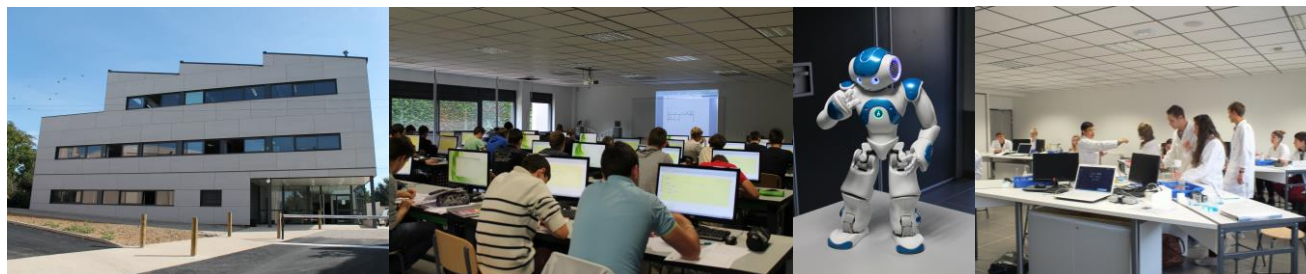
- sur **des moyens humains spécifiques** (par exemple : responsables « informatique » ou chefs de travaux, psychologue,...) **pris en charge par l'établissement**,
- sur **des moyens matériels et pédagogiques importants** (près de 800 postes informatiques, matériel de laboratoire en physique-chimie, en biologie, en biochimie, en biologie cellulaire et moléculaire, en microbiologie, en Sciences de l'Ingénieur,... sans oublier les postes d'enseignement assisté par ordinateur ...),
- sur **des investissements immobiliers nombreux depuis 1990** (bâtiment technique InterProvidence II, salle polyvalente, CDI, salle multimédia langues, espace accompagnement orientation, laboratoires, amphithéâtres, cuisine, restaurants, foyer des élèves, internat, InterProvidence I (partiellement), Californie I et Californie II, réhabilitation du site des Secondes, pôle scientifique de 6 laboratoires,...) dans les meilleurs cas subventionnés par la Région (à hauteur de 10 à 50%).



Travaux accessibilité handicapés - Septembre 2016



Ascenseur Bât. IP2 et administratif accessibilité handicapés - Septembre 2016



Création d'un Pôle Scientifique comprenant 2 laboratoires de Sciences de l'Ingénieur, 4 laboratoires de Physique-Chimie et 1 salle de préparation - Octobre 2014 -



Création de 21 nouvelles chambres, de 2 voire 3 internes, supplémentaires équipées de sanitaires et douches - Septembre 2013 -

Tous ces moyens doivent contribuer à **la qualité de l'enseignement** que les professeurs dispensent, et visent à donner à chacune et chacun de nos élèves ou étudiants **les meilleures conditions de travail** pour **RÉUSSIR ...**

Une volonté nous anime : une participation financière des familles raisonnable et contrôlée.

La contribution des familles que nous demandons, vous le savez, nous permet d'assurer le financement partiel ou total des matériels pédagogiques, les remboursements des emprunts que nous contractons pour le financement des investissements immobiliers non subventionnés, mais aussi le financement des personnels qui ne sont pas pris en charge par l'État ou la Région.

Nous proposons, sans frais, le règlement de toutes les contributions en **dix mensualités** (l'appel de contribution étant établie au mois d'octobre, nous appellerons les deux premières mensualités sous forme de chèques : ils seront encaissés mi-juillet et mi-août et serviront d'acomptes (acomptes qui seront déduits du montant de la contribution annuelle). Les huit autres mensualités feront l'objet d'un prélèvement mensuel à compter de mi-octobre).

Nous vous rappelons, ci-après, toutes les aides, bourses ou primes dont les familles peuvent bénéficier en lycée, y compris pour l'internat et la restauration.

Bernard GRANGE, Chef d'Etablissement.

CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2017/2018

La contribution des familles, à la rentrée 2017, sera établie en tenant compte du **Quotient Familial*** des familles. Le tarif appliqué sera calculé en fonction de l'avis d'imposition de 2016 (revenus de l'année 2015).

Ci-dessous les différents tarifs de la Contribution Annuelle des Familles :

	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D
Seconde	540,00 €	616,00 €	715,00 €	800,00 €
1ère et Term (STI2D compris) hors STL	580,00 €	662,00 €	770,00 €	860,00 €
1ère et Term STL	636,00 €	725,00 €	840,00 €	935,00 €

Ci-dessous les différents barèmes de calcul :

Barème Tarif A	si Quotient Familial compris entre 0 € et 5999 €
Barème Tarif B	si Quotient Familial compris entre 6000 € et 7999 €
Barème Tarif C	si Quotient Familial compris entre 8000 € et 16 999 €
Barème Tarif D	si Quotient Familial supérieur à 17000 €

***Calcul du Quotient Familial : Revenu Fiscal de Référence / Nombre de Parts Fiscales**

(Attention: ne pas confondre avec le Quotient Familial de la CAF)

Une réduction est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement.

Pour les informations sur les Bourses Nationales de Lycée, sur le Fonds Social cantine Education Nationale et sur le Fonds de Solidarité propre à l'établissement, merci de bien vouloir vous référer à la Plaquette Générale du Lycée (page 49,50 et 51).